

Epreuve - Matière : 101 - 5730

Session : 2023

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

« L'Opinion Publique! » L'entrée en scène de ce monstre moderne renverse les dieux de l'Olympe jusqu'à Jupiter lui-même, dans l'Olympe aux Enfers d'Ottenbach.

Pourtant ce monstre paraît bien banal : comment une opinion pourrait-elle être publique? L'opinion est l'avis personnel sur un sujet donné que l'on partage à un cercle d'amis qu'elle plus souvent opine dans votre sens, est par nature privée.

Pour que les opinions politiques de chacun puissent devenir « l'opinion publique », il faut toute la construction de la notion au cours du XIX^e siècle. C'est une notion pragmatique nécessaire au bon fonctionnement des régimes électifs, surtout démocratiques. Cet agrégat statistique est travaillé dès l'origine par une tension entre l'image de l'unité politique et celle des minorités qui se contredisent. Son développement actuel amène à des blocages politiques récurrents dans un climat de violence verbale préjudiciable à l'histoire même de démocratie.

L'opinion publique apparaît d'abord comme une construction sociologique nécessaire au fonctionnement des démocraties modernes.

La Révolution française a posé la représentation

du peuple comme principe de la légitimité du gouvernement. Napoléon I^{er}, à travers les plébiscites, s'appuie sur l'opinion pour gouverner, créant ainsi un type moderne de régimes autoritaires dont la seconde itération est l'arrivée au pouvoir de son neveu, Napoléon III, comme « Préfet-Président » élu au suffrage universel direct masculin en 1848. Ce qui fait de l'onde et du reflux les ancêtres des régimes illibéraux actuels, qui s'appuient eux aussi sur une légitimité fantasmée liée à la manipulation de l'opinion publique.

C'est au contraire le respect de l'opinion qui caractérise les démocraties. Le terme lui-même apparaît à la fin du XIX^e siècle comme un synonyme de république, au moment où archéologues et linguistes redécouvrent (pour la deuxième fois après la Renaissance) l'Antiquité grecque et notamment le modèle athénien. Cela conduit à mettre le logos au cœur du débat public, et à s'interroger sur les conditions de formation d'une opinion publique éclairée.

La III^e République répond à cette question en restaurant une éducation ^{publique} primaire laïque et obligatoire en 1881, permettant de former les citoyens, et en restaurant la liberté de la presse, garante de l'expression d'opinions diverses qui contribuent au débat public, sans se limiter à l'information factuelle. La vision de la démocratie ainsi adoptée est celle de la démocratie procédurale telle que théorisée par Jürgen Habermas, et parachèvement en 1914 avec la loi sur le vote secret, et en 1946 avec l'ouverture du droit de vote aux femmes. L'enjeu était alors l'accès de tous les citoyens à la participation au vote, ou comme la source de la légitimité du pouvoir.

Pour le personnel politique, cela nécessite de connaître l'état de l'opinion publique en continu, et non seulement de la découvrir au moment du vote. Ces sondages, nouveauté introduite par la science également nouvelle de la sociologie, deviennent peu à peu l'instrument incontournable de mesure de l'opinion publique. Mais en dépassant une opinion majoritaire, ils contribuent aussi à la fausser. Par ailleurs les sondages ont des limites liées aux questions posées, ce qui conduit à sous-estimer voire à passer sous silence certains phénomènes. C'est ainsi que les manifestations viennent compléter de façon spontanée l'expression de l'opinion publique, à travers les revendications de minorités, voire de majorités, oubliées par le pouvoir. Depuis la loi sur la liberté syndicale de 1884, grèves et manifestations sont légales, quoiqu'encadrées pour éviter un blocage social ou des violences. Néanmoins, l'existence même de ces « mouvements de foule » considérés comme non légitimes par une partie de l'élite, pose la question de la stabilité de cette notion d'opinion publique.

Le XXI^e siècle signe un triomphe paradoxal des démocraties, c'est la prise de gouvernement dominante sur la planète, mais l'opinion publique sur laquelle elle repose se délite, quand elle n'est pas manipulée, d'où des blocages politiques. Deux causes majeures à ce délitement peuvent être distinguées : un monde plus incertain, et l'évolution des médias. L'incertitude du monde commence par celle de l'environnement social, avec l'effritement de la classe moyenne, liée à la désindustrialisation dans les démocraties occidentales, et l'augmentation de la pauvreté et des inégalités qui va avec. Il faut y ajouter des défis civilisationnels qui complexifient la lecture du monde : crise écologique et climatique, retour du religieux, sous la forme du fanatisme et des sectes, rivalité Chine / États-Unis et ses conséquences, retour de la guerre en Europe

avec l'invasion russe de l'Ukraine, que l'opinion publique soit divisée face à autant d'experts qui s'entre-tuent n'est guère étonnant.

Le rôle des médias est donc plus que jamais essentiel pour avoir accès à l'information, mais aussi à la diversité des analyses. Or nous sommes passés d'une domination de médias disposant d'une vaste responsabilité éditoriale (presse, télévision, radio) à l'ère des réseaux sociaux et de l'information en continu. Surinformation et mal-information gênent la formation des opinions privées, dont l'opinion publique n'est que l'agrégat. Le pire est atteint avec les « bulles algorithmiques » qui enferment les individus dans leurs opinions et favorisent les extrêmes. S'ensuit un ensauvagement du débat, et bientôt son impossibilité à l'heure du harcèlement qui entraîne des suicides, et d'actions d'effacement d'œuvres ou de conférences (« cancel culture »). Ces quelques procédés, et les tentatives de régulation européennes paraissent dérisoires face à l'ampleur du phénomène.

Dans un monde aussi chaotique, où l'argumentation ne porte plus, la recette est en lambeaux. Le Président des États-Unis Donald Trump le montre tout au long de son mandat, truffant ses discours et ses tweets de « faits alternatifs », c'est-à-dire de mensonges. S'il est exact que l'opinion est vraisemblable plutôt que vraie, une telle remise en cause du réel est pathologique, car il n'y a plus de monde commun à habiter ensemble avec une telle perspective. L'opinion doit rester ouverte au débat, et donc à l'argumentation. Mais en matière politique on aurait tort de limiter les arguments au rationnel pour comme en sciences, car il est des appels à l'émotion qui y ont légitimes : lorsque Robert Badinter plaida contre la peine de mort face à un Parlement et une opinion publique hostiles, il fit appel à la compassion pour les victimes d'erreurs judiciaires, à côté d'un argument philosophique sur la perfectibilité humaine.

Mais la manipulation des émotions collectives reste

Epreuve - Matière : 101 - 5730

Session : 2023

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

une caractéristique des régimes autocratiques, voire totalitaires
 si l'on pense à l'Allemagne nazie ou aux régimes
 communistes pratiquant l'endoctrinement de la jeunesse
 à large échelle. Ses politiciens actuels des démocraties
 occidentales font à peine mieux depuis qu'ils ont cédé
 aux sirènes de la communication, et notamment à sa
 pire technique, le «storytelling». Comme si le mythe
 supplante le logos...

Il faut donc en revenir à une éducation citoyenne
 de qualité, permettant au niveau national la formation
 d'une opinion publique solide, à travers le développement
 de l'esprit critique (soit la possession d'une méthode
 méthode de recherche et de cryptage d'informations, en
 sachant évaluer la fiabilité d'une source, sur la base
 de savoirs généraux maîtrisés) et une large diffusion des
 techniques de la rhétorique, à l'école et vers le grand
 public.

Socrate n'aurait jamais parlé d'«opinion publique»,
 notion anachronique, mais ^{aussi} difficile à définir, même dans
 les démocraties modernes qui en font la base de
 leur système de légitimation du pouvoir. Sondages et

Élections sont autant de mesures de l'état de l'opinion. Pourtant, le débat public nécessaire à sa construction était bien connu des Attentés. Ils nous ont légué l'art de la rhétorique, plus que jamais nécessaire à l'heure où l'esprit critique peine à s'y retrouver dans le labyrinthe d'un débat violent et éclaté.

Peut-être est-il temps d'appeler à nouveau la protection de Zeus Boulaïos sur les assemblées délibérantes, sur les cortèges de manifestants, voire sur les réseaux sociaux.

Et surtout que ceux-ci n'aient été créés sur un malentendu et qu'ils ne soient en fin de compte qu'une fausse place publique où déferlent des opinions pulvérisées - qui devraient le rester ?



